

MESSAGES CLE POUR UNE APPROCHE FEMINISTE INTERSECTIONNELLE DE LA MIGRATION

Forum mondial sur la migration et le développement - Genève, 23-25 janvier 2024

Ce document résume les contributions de WIMN aux documents de travail pour les tables rondes et inclut les messages clés que nous proposons au GFMD. Ces messages correspondent aux six tables rondes thématiques suivantes : 1) L'impact du changement climatique sur la mobilité humaine ; 2) Droits et migrations ; 3) Les diasporas : actrices du développement économique, social et culturel des territoires ; 4) Migration du travail ; 5) Améliorer la place de la migration dans les mentalités collectives : récits, culture, émotion et rationalité ; et 6) Gouvernance multi-niveaux.

Les deux recommandations principales de WIMN :

1. Prioriser l'évolution vers des **voies de passage migratoire régulières et permanentes** et la régularisation des personnes migrantes sans papiers fondées sur les droits et sensibles au genre. Reconnaître la réalité du déplacement pour des raisons climatiques et donner accès à des voies régulières et permanentes aux personnes déplacées et qui choisissent ou se voient contraintes de migrer à l'étranger.
2. Les gouvernements doivent protéger et **prendre en compte les personnes migrantes dans le droit** ; ce qui comprend les droits des travailleurs et travailleuses, les protections sociales et l'accès aux services, quel que soit le statut migratoire. Les gouvernements doivent aborder les formes intersectionnelles de discrimination dans leurs politiques : identité ou expression de genre, race, ethnie, nationalité, classe, orientation sexuelle, âge, confession religieuse, situation de handicap et statut migratoire.

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA MOBILITE HUMAINE

- Les populations affectées par le changement climatique, en particulier les femmes dans toute leur diversité, doivent être incluses dans les plans et stratégies d'atténuation, adaptation et relocalisation.
- S'engager à collecter plus de données concernant l'impact du changement climatique sur les femmes et les personnes à diversité de genre avant, pendant et après la migration. Cela comprend des données relatives à la réalité des femmes migrantes noires et autochtones.
- Investir dans le développement pour la résilience climatique ne devrait pas dépendre des envois d'argent effectués par les personnes migrantes, cadre qui instrumentalise les contributions économiques des femmes migrantes.

DROITS ET MIGRATION

- Veiller à ce que les femmes migrantes dans toute leur diversité, en particulier celles qui viennent de communautés racialisées et les migrantes à diversité de genre, puissent vivre libres à l'abri de toute violence.
- Établir des pare-feu pour garantir un accès équitable aux soins de santé et autres services publics de qualité, en particulier pour les personnes migrantes en situations irrégulières.
- Garantir des conditions dignes pour l'intégration des personnes qui ont été déportées ou qui sont retournées dans leur pays d'origine.

LES DIASPORAS

- Identifier les enjeux et opportunités spécifiques que rencontrent les femmes, en particulier les femmes racialisées et les personnes à diversité de genre au sein des communautés diasporiques.
- Veiller à ce que le développement et la mise en œuvre des cadres politiques et législatifs soient transparents et participatifs, y compris en garantissant une participation significative à des organisations de femmes migrantes et de la diaspora.
- Dans les pays de destination, la xénophobie, l'islamophobie et le racisme font souvent partie de l'expérience de la diaspora, et ils doivent être activement combattus par les états.

MIGRATIONS DU TRAVAIL

- Il est nécessaire d'aborder l'intégralité des besoins des travailleuses migrantes, y compris la réunification familiale, les permis de travail ouverts, et les étapes vers la résidence permanente, avec toutes les garanties en matière de droits humains et du travail.
- Reconnaître la valeur du [travail soignant rémunéré](#) que réalisent les femmes en migration sur la chaîne mondiale en leur garantissant des salaires et des avantages sociaux décents, la santé et la sécurité sur le lieu de travail, ainsi que des horaires de travail corrects. Reconnaître la valeur du travail soignant non-rémunéré que réalisent les femmes en migration, par la mise à disposition de services publics, infrastructures et politiques de protection sociale.
- Supprimer les obstacles qui limitent la capacité des travailleuses migrantes, en particulier les travailleuses domestiques, de se syndiquer, de s'associer ou de négocier collectivement, quel que soit leur statut migratoire.
- Garantir un accès facile à des voies de recours appropriés et efficaces, ainsi qu'à des mécanismes et procédures de signalement et de résolution sûrs, équitables et efficaces en cas de violence et de harcèlement au travail pour les femmes migrantes.

AMELIORATION DE LA PERCEPTION DE LA MIGRATION PAR L'OPINION PUBLIQUE

- La perception différenciée des divers groupes de personnes migrantes est fortement racialisée et les débats autour de la xénophobie devraient faire explicitement référence au racisme et aux discriminations intersectionnelles.
- Des politiques spécifiques sont nécessaires pour aborder les besoins différenciés des personnes migrantes exclues du fait de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur religion, état d'origine, genre, orientation sexuelle, identité de genre, âge et statut migratoire. Une action décisive sur le genre, menée par les états à tous les niveaux doit remettre en question les abus et les crimes de haine et ne pas les laisser impunis.
- Les gouvernements doivent encourager un changement de discours par rapport aux populations déportées/en retour.

GOVERNANCE A PLUSIEURS NIVEAUX

- La cohérence au niveau des politiques gouvernementales est essentielle pour une approche de la migration juste, inclusive et basée sur les droits pour la migration. De telles politiques contribuent à un objectif d'égalité de genre plus large en abordant les disparités dans le contexte migratoire.
- Les états et les institutions doivent reconnaître les organisations de la société civile comme étant des acteurs pertinents en matière migratoire et humanitaire.

Voir le document informatif de WIMN pour le GFMD 2024 ici :

www.womeninmigration.org

wimninfo@womeninmigration.org

